

## La variole en Moselle au XIX<sup>e</sup> siècle

Comme l'ensemble de la France et de l'Europe, la Lorraine a été marquée sous l'Ancien Régime par la fréquence d'épidémies dont les ravages ont éprouvé les populations d'une manière dramatique, enflant la mortalité dans des proportions effroyables. Ce fut notamment le cas de la peste, qui sévit sous sa forme bubonique entre 1623 et 1636, portant à leur paroxysme les misères de la guerre de Trente Ans: toute la Lorraine fut atteinte à partir de 1630, avant qu'en 1636 la "peste suédoise" (ainsi dénommée par suite de l'invasion des troupes suédoises venues d'Allemagne) ne provoque une mortalité exceptionnelle, comme à Metz où elle fut responsable de 1782 des 4430 décès enregistrés cette année-là<sup>1</sup>. Si elle fit des dommages moins spectaculaires, la variole n'en reste pas moins l'un des grands fléaux qui, périodiquement, s'abattit sur les populations, particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle où elle frappa en 1711, emportant par exemple en une semaine trois des enfants du duc Léopold de Lorraine, en 1723 où elle lui ravit le prince héritier Léopold-Clément, ou encore en 1759-1760<sup>2</sup>. Peste au XVII<sup>e</sup> siècle, variole au XVIII<sup>e</sup>, sans compter diverses "fièvres" que l'époque ne sait pas toujours identifier, comme le typhus, la typhoïde (communément appelée *suette milliaire*) et la dysenterie: la Lorraine a payé sous l'Ancien Régime un tribut terrifiant aux fléaux épidémiques.

\*

\* \*

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les épidémies demeurent nombreuses et localement meurtrières, imprimant aux courbes mortuaires des spasmes qui parfois rappellent les tragédies des siècles précédents et y dressant, notamment durant les invasions de choléra, d'impressionnants "clochers" de surmortalité. C'est d'abord le terrible typhus de 1813, qui, véhiculé par les malades et les blessés de l'hôpital militaire de Mayence évacués sur Metz après la défaite de Leipzig, fait 7752 décès dans cette ville (dont 1294 civils), transformée pour la circonstance en un gigantesque hôpital; de nombreuses localités du département, situées le long des routes de la retraite, sont contaminées, comme Saint-Avold, Courcelles-Chaussy, Sierck et Cattenom<sup>3</sup>.

Dans son *Histoire des épidémies qui ont régné dans le département de Moselle depuis 1821 jusqu'à 1871*, Jules Didion en recense une vingtaine, offrant une précieuse analyse à la fois médicale et statistique<sup>4</sup>, même s'il en omet quelques-unes comme l'épidémie de scarlatine qui au printemps 1823 exerce ses ravages dans le canton de Rohrbach<sup>5</sup> et l'année suivante à Oeufrange, au nord de Thionville<sup>6</sup>. Dans le canton de Sierck, la scarlatine provoque au début de 1829 23 décès à Remeling; en juillet 1843, non loin de là, les villages de Manderen et de Tunting enregistrent 56 décès dus à la fièvre typhoïde. Entre décembre 1858 et avril 1859, la rougeole envahit Metz, touchant 1344 personnes et provoquant 46 décès, notamment dans les quartiers insalubres de

1. LE MOIGNE (F.-Y.), *Histoire de Metz*, éditions Privat, Millau, 1986, page 240.

2. Encyclopédie illustrée de la Lorraine, *La Médecine*, éditions Serpenoise-Presses Universitaires de Nancy, 1993, page 27.

3. MARECHAL (F.) et DIDION (J.), *Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné à Metz et dans le Pays messin depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos*

*jours*, Metz, 1863, pages 298-309. SCHNEIDER (D.), "Le typhus à Saint-Avold en 1813", *Les Cahiers Lorrains*, 1992, n°3-4, pages 411-418.

4. Berger-Levrault, Nancy, 1884, 41 pages.

5. Archives Départementales de la Moselle (A.D.M.), 132 M1/1. Lettre du sous-préfet de Sarreguemines au préfet, 21 mai 1823, qui signale aussi des cas de gangrène.

6. *Ibid.* Rapport du médecin des épidémies Lelong, 7 mars 1824.

Chambièrre et du Pontiffroy; elle emporte la même année 64 habitants de Waldwisse, dont 53 enfants. La typhoïde, présente à l'état endémique, frappe Villers-l'Orme et Vany en 1823, sévit à Metz en 1828, et règne à Flanville de septembre 1868 à février 1869<sup>7</sup> avant de décimer l'année suivante civils et militaires dans Metz assiégée. La scarlatine est elle aussi fréquente: on la signale à Volmerange et Châtel-Saint-Germain en 1824, à Magny et à Jouy-aux-Arches en 1840-1842. Citons encore la dysenterie à Ancy-sur-Moselle en 1835, la méningite - qui en 1847-1848 provoque 66 décès dans la garnison de Metz - et la rougeole qui, associée à la coqueluche et à la scarlatine, emporte une cinquantaine d'enfants de Sarralbe en 1868-1869.

Les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, alors meurthois et donc absents des travaux de Jules Didion, n'échappent pas à ces maladies<sup>8</sup>. Sans doute en raison des conditions climatiques propres au versant lorrain des Vosges, mais aussi, les rapports administratifs et médicaux l'attestent nettement, à cause d'une insalubrité plus grande dans ces régions d'agriculture pauvre, les cantons de l'arrondissement de Sarrebourg les plus proches de la montagne vosgienne semblent plus sensibles aux attaques épidémiques que l'arrondissement voisin de Château-Salins: dans son rapport présenté devant le conseil d'arrondissement de Sarrebourg le 8 juillet 1836, le sous-préfet évoque le cas de Walscheid: " (commune) où ces maladies sont endémiques à cause de sa position entre des montagnes et sur un sol humide. Les eaux croupissantes où pourrissent des débris végétaux, les amas de fumiers devant les habitations sont en général la cause première de ces maladies"<sup>9</sup>: durant l'hiver 1831-1832, la scarlatine n'y avait-elle pas occasionné une vingtaine de décès?

Dix ans plus tard, durant l'été 1841, Haselbourg (588 habitants) et Dabo (2300 habitants) sont frappés par

7. LEGRAND (E.), *Relation de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a régné à Flanville de 1868 à 1869*, Metz, 1870, 44 pages.

8. Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle (A.D.M.M.), 5 M 80 (1830-1850) et 81 (1851-1870).

9. A.D.M., 10 N 4.

une fièvre typhoïde qui atteint 222 personnes dans la première (20 décès) et 317 dans la seconde (34 morts). Au printemps 1851, le village de Garrebourg est frappé à son tour: sur quelque 700 habitants, 500 sont atteints, et 44 décèdent. Dès le début de l'épidémie, le curé Michel Frédéric s'adresse au sous-préfet de Sarrebourg, qui met à sa disposition le médecin des épidémies et n'hésite pas, le 11 juin, sans s'annoncer, à venir sur place visiter les malades; le curé se dépense sans compter, allant jusqu'à solliciter l'aide du Prince Président Louis-Napoléon, qui lui fait adresser la somme de 300 francs et lui décerne une médaille en or en récompense de son dévouement<sup>10</sup>.

Typhus dans la même localité en 1855, typhoïde à Bidestroff l'année suivante, dysenterie en 1863 à Lorquin, Saint-Quirin, Walscheid (10 morts) et Nitting: l'arrondissement de Sarrebourg n'est pas épargné par les épidémies... seul le choléra lui fera grâce.

Ces offensives épidémiques, si elles reviennent périodiquement, restent cependant localisées et dans l'ensemble peu meurtrières, et sont loin d'atteindre dans les mentalités l'effroi inspiré par le choléra, véritable "peste du XIXe siècle" qui s'abat sur la Moselle à quatre reprises, en 1832, 1849, 1854 et 1866, mais aussi par la variole, qui ne disparaît pas totalement puisque des cas sont encore signalés peu avant 1914<sup>11</sup>.

Endémique au XVIIIe siècle, la variole demeure l'une des maladies les plus redoutées, même si les intenses campagnes de vaccinations la font reculer - mais non disparaître: on la signalera encore dans l'arrondissement de Thionville-Ouest en 1904<sup>12</sup> et à Metz en 1906-1907<sup>13</sup>. Une statistique portant sur les années 1811 à 1839 à Metz fait état de 1200 cas,

10. OBSTETAR (F.), "Une épidémie de fièvre typhoïde à Garrebourg", *Au Pays de Sarrebourg*, Bulletin de la section de Sarrebourg de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, n°7, 1993, pages 15-16.

11. Il s'agit ici de la Moselle dans sa configuration actuelle, c'est-à-dire sans l'arrondissement de Briey mais avec ceux de Sarrebourg et de Château-Salins.

12. *Le Messin*, 26-27 juin 1904.

13. *La Gazette de Lorraine*, 22-28 novembre 1906 et *Le Messin*, 21 février 1907.

dont 265 mortels, ce qui semble dérisoire par rapport à l'ensemble des décès et aux quelque 30 000 vaccinations opérées par les médecins de la ville<sup>14</sup>, mais assez pour inciter l'administration municipale à rester vigilante surtout en période d'offensive de la maladie.

1- L'épidémie de 1819 à Metz. C'est notamment le cas lors de la poussée variolique la plus grave, qui survient en 1819: 454 personnes sont atteintes (70% sont des enfants de moins de 10 ans), dont 75 succombent. L'épidémie éclate au mois de mars, emportant une jeune femme enceinte de 6 mois; aussitôt, le chirurgien-accoucheur Morlanne signale au maire Joseph de Turmel: *"La petite vérole commence à se développer dans cette ville"*<sup>15</sup>. Dès le lendemain, celui-ci fait afficher sur les murs de la ville un avis recommandant aux familles de faire vacciner leurs enfants: *"Que les pères et mères ouvrent enfin les yeux, qu'ils considèrent autour d'eux les enfants dont les parents ont eu recours au remède salutaire de la Vaccine (qui) est actuellement reconnue dans toute l'Europe pour un préservatif assuré contre la petite vérole"*<sup>16</sup>.

Recommandation qui, semble-t-il, n'est pas suivie, du moins dans l'immédiat, de l'effet escompté, puisque le corps médical et l'autorité municipale ne cessent de constater amèrement le peu d'empressement des parents à faire vacciner leurs enfants: on parle d'*obstination*<sup>17</sup>, de *sot entêtement*<sup>18</sup>, de *manque de confiance dans les bienfaits de la vaccine* (et) de *crainte bizarre* voire d'un *scrupule d'aller contre les volontés de Dieu*<sup>19</sup>.

Face à ces réticences et à cette méfiance, et pour endiguer la maladie, municipalité et médecine unissent leurs efforts. Les médecins de la ville, secondés par les religieuses de la Charité Maternelle, n'hésitent pas à se rendre de maison en maison pour convaincre les parents de l'urgence de la vaccination mais aussi pour

les mettre en garde contre des pratiques non hygiéniques et d'un autre temps: chambres malsaines et trop chauffées, manque d'aération, malades trop couverts, absorption d'un mauvais mélange de vin et de cannelle<sup>20</sup>. L'autorité municipale, responsable de la salubrité publique, prend des mesures préventives voire coercitives, en particulier à travers les deux arrêtés municipaux du 1er juin et du 11 octobre 1819. Il s'agit pour l'essentiel de mesures de quarantaine: renvoi des écoles des enfants non vaccinés et fermeture de celles ne s'y conformant pas, pose d'affiches sur les maisons contaminées, interdiction aux personnes atteintes de circuler en ville, inhumation des victimes directement dans les cimetières sans passer par l'église ou le temple. Le 1er juin, le maire décide enfin de supprimer les secours du bureau de charité aux parents dont les enfants n'auront pas été vaccinés, mais maintient la gratuité des vaccinations publiques à l'hospice de la maternité et à l'hospice de la Visitation sis rue Mazelle.

A la fin de l'année 1819, 1628 personnes auront été vaccinées à Metz, en majorité des enfants. Ce chiffre, en nette augmentation par rapport à celui de l'année précédente (1232 vaccinations), est sans doute le résultat de cette mobilisation anti-variolique, mais aussi du fait que, par mesure préventive, l'on ait vacciné les enfants quelques semaines seulement après leur naissance. Mais il est difficile de parler d'un réel succès, d'autant qu'en 1815, année pourtant sans épidémie (39 cas seulement recensés et 7 décès enregistrés), 2054 vaccinations avaient été opérées - il est vrai que les naissances avaient été cette année-là nettement supérieures.

Quoi qu'il en soit, la variole de 1819 reste la plus grave du siècle à Metz, même si l'on ne peut parler véritablement d'épidémie meurtrière: moins d'un décès sur dix de l'année est dû à la maladie. Tous les quartiers de la ville sont touchés, mais certains plus que d'autres, et les victimes sont en majorité des enfants de moins de 10 ans<sup>21</sup>. Par section (la ville en compte 5), la répartition est la suivante:

14. A.M. Metz, 5 I 152.

15. *Ibid.*, 5 I 149.

16. *Ibid.*

17. Arrêté municipal du 1er juin 1819.

18. A.M. Metz, 5 I 153. Lettre du docteur Michaux au maire de Metz, 27 juillet 1819.

19. *Ibid.*, 5 I 148. Rapport du comité de vaccination au maire de Metz, septembre 1819.

20. *Ibid.*, 5 I 153. Lettre du docteur Desoudin au maire de Metz, 28 décembre 1819.

21. Adultes et vieillards sont épargnés par l'épidémie: les trois victimes les plus âgées n'ont que 28, 30 et 39 ans.

Section	Population civile (27-7-1819)	Malades	dont - de 10 ans	% - 10 ans	Décès
Ière	8014	86	61	71	8
IIe	8510	50	39	78	5
IIIe	8192	60	32	53.3	4
IVe	9952	84	63	75	9
Ve	7294	174	121	69.5	49
<b>TOTAL</b>	<b>41962</b>	<b>454</b>	<b>316</b>	<b>69.6</b>	<b>75</b>

La 5e section, correspondant au quartier Outre-Seille, est la plus atteinte par l'épidémie (38% des cas et 65% des décès), et celle où la proportion des décès par rapport aux malades est la plus élevée (28%, alors que dans les autres sections ce rapport reste inférieur à 10%). Certaines rues sont particulièrement touchées: la rue du Champé (41 malades dont 35 enfants), la rue des Allemands (27 cas) et la rue Vigne-Saint-Avoid (23 cas). Dans la Ière section, les rues Chambièrre et du Pontiffroy cumulent la moitié des cas signalés dans ce quartier. L'insalubrité y est sans doute en partie responsable de la propagation plus importante de la variole: rues humides, étroites et tortueuses, maisons très anciennes propres à rendre les logements malsains; dans la 5e section s'y ajoute la présence d'un bras quasi stagnant de la Seille, que le rejet des déchets des tanneries, triperies et autres amidonneries transforme en un fossé fangeux et insalubre: déjà en août 1803, le préfet Colchen en avait signalé les dangers: "*Pendant la chaleur de l'été, les eaux contractent une couleur noire de marais et leur stagnation dans toute la partie basse qui flotte au pied des casernes de l'artillerie en fait exhaler des miasmes pestilentiels et une infection insupportable*"<sup>22</sup>. D'une manière plus générale, en avril 1820 le jury de médecine attire l'attention du préfet Tocqueville sur "*l'insalubrité des fossés qui entourent la plupart des fortifications de la ville. Les miasmes qui en émanent... sont nuisibles à la salubrité des habitations voisines et peuvent occasionner des maladies*"<sup>23</sup>. Une insalubrité que les

22. Cité dans KUNTZ (M.), *Metz l'impériale, une aventure urbaine (1850-1870)*, éditions Serpenoise, Metz, 1985, page 131.

23. A.D.M., 125 M 1/1.

ravages du choléra rendront encore plus criante et urgente à résoudre.

L'épidémie de 1819 reste localisée à Metz et à quelques communes environnantes. Les tableaux de vaccinations par communes des arrondissements de Metz et de Sarreguemines (celui de l'arrondissement de Thionville fait défaut) ne totalisent en effet que très peu de cas, sauf dans quelques localités voisines de la ville comme Saint-Julien, Ars-sur-Moselle (40 malades et 7 décès), Norroy-le-Veneur, Rozérieulles et Lorry-lès-Metz<sup>24</sup>. Au cours des années suivantes, si aucune épidémie importante n'a lieu, quelques alertes rappellent aux populations que le mal n'est nullement éradiqué: plusieurs cas sont signalés à Plappeville en juillet 1824, à Semécourt en décembre 1840 et à Woippy en 1843. A Metz, de nouvelles alertes font craindre le pire en 1834, à la fin de 1838 et au début de 1839, enfin en avril 1845.

## 2- La lutte contre la variole: la vaccination.

La pratique de plus en plus généralisée de la vaccination a sans doute empêché la variole de frapper davantage les populations mosellanes. Elle est d'abord encouragée par les pouvoirs publics, qui y voient l'une des causes de l'augmentation de la population<sup>25</sup>, mais surtout elle est réglementée par un arrêté préfectoral du 6 décembre 1820<sup>26</sup>: ainsi est créé un corps de vaccinateurs cantonaux, nommés pour un an parmi les médecins, les chirurgiens et les

24. *Ibid.*, 132 M 1/1.

25. Dans son rapport annuel présenté devant le Conseil d'arrondissement de Château-Salins en 1820, le sous-préfet estime qu' "*une des causes de l'accroissement de la population est sans contredit la découverte de la vaccine*" (A.D.M., 10 N 1).

26. A.D.M., 138 M 1/1, *Recueil administratif pour le département de la Moselle*, n° 34.

sages-femmes<sup>27</sup> les plus compétents, tenus de se rendre deux fois dans l'année dans les communes de leur ressort pour inoculer la vaccine et y vérifier l'efficacité du traitement; obligation est faite aux maires d'adresser en janvier de chaque année la liste des individus vaccinés, et de prévoir dans leur budget les indemnités allouées aux vaccinateurs; il est recommandé aux officiers d'état-civil de rappeler aux parents venant déclarer une naissance la nécessité de faire vacciner l'enfant, et au curé d'agir de même lors du baptême; enfin, conformément à un arrêté du recteur de l'Académie du 10 juin 1817, aucun enfant non vacciné ne sera admis à l'école.

Que ce soit dans la Moselle d'alors ou dans les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, soumis à une réglementation similaire, les vaccinateurs bénéficient du soutien des autorités et de la docilité des parents, bien que localement subsistent chez ces derniers des préjugés et parfois même des oppositions: ainsi, dans son rapport du 25 octobre 1838, le vaccinateur du canton de Lorquin se plaint d'avoir rencontré chez certains *"une répugnance presque invincible à soumettre leurs enfants à la révision du vaccinateur et à lui laisser prendre du vaccin sur leurs bras"*, à tel point que dans une commune le maire a dû requérir l'intervention de la gendarmerie *"pour contraindre les récalcitrants, moyen qui a pleinement réussi"*<sup>28</sup>.

Autre exemple de l'opposition de certains parents: celui évoqué le 17 août 1818 par le maire de Novéant, indigné de la conduite du dénommé Charles Nivalet qui, *"mauvais sujet par parenthèse, a refusé ce matin de laisser vacciner son enfant, un petit garçon âgé d'un an ... (et qui) s'est opposé à l'opération avec toute la grossièreté, l'emportement, la sottise et la bêtise qu'il a coutume de mettre dans toutes ses actions. Le chirurgien s'est retiré fort prudemment, crainte de quelque coup de poing comme au fait que Nivalet en donne souvent à sa femme et à bien d'autres,*

27. Lors de sa délibération du 29 mai 1818, le Conseil d'arrondissement de Sarreguemines demande *"que les sages-femmes soient instruites de la manière de pratiquer la vaccine... que tous les ans à une époque fixée (elles) soient astreintes à vacciner tous les enfants nouveaux-nés"* (A.D.M., 8 N 9).

28. A.D. M.M., 5 M 66.

*tel que Jacques Lahaye, tisserand ici, à qui il a manqué de crever l'oeil dimanche dernier"*<sup>29</sup>.

Leur mission réglementée, médecins, officiers de santé et sages-femmes se dépensent sans compter. Dans la seule journée du 3 juin 1824, Christophe Henius, vaccinateur du canton de Volmunster, vaccine 49 enfants à Hotteville, bien que le maire de cette commune, opposé à la vaccination, entrave son action; le 12 juillet 1825, Barbe Schuster, sage-femme à Longeville-lès-Saint-Avold, en vaccine 72 de 1 mois à 2 ans; en mai 1828, le maire de Novéant signale au préfet le dévouement exemplaire du docteur Nicolas Merguen, grâce à qui tous les enfants et un certain nombre d'adultes ont pu être vaccinés<sup>30</sup>. En décembre 1840, la maladie menaçant de se développer à Semécourt où elle a déjà touché 58 habitants, le médecin des épidémies de l'arrondissement de Metz et son collègue de Rombas procèdent à la revaccination de tout le village (288 habitants)<sup>31</sup>.

Les encouragements à la vaccination prennent aussi la forme de récompenses à l'égard des vaccinateurs: chaque année, le Conseil général vote une somme de 1000 f. pour une distribution de primes *"aux hommes de l'art qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations"*: ainsi, en 1828, 10 primes sont attribuées, dont l'une au chirurgien Morlanne<sup>32</sup>; celui-ci semble bien être le plus en vue, puisqu'entre 1849 et 1859 il obtient à cinq reprises une médaille d'argent du gouvernement<sup>33</sup>.

### 3- La variole au début du XXe siècle.

Occultée par les épidémies de choléra qui entre 1832 et 1866 font en Moselle quelque 6000 victimes, par la progression de maladies comme la tuberculose et l'importance encore relative de la dysenterie, la variole n'en demeure pas moins au tournant du XXe siècle une maladie toujours latente, même si elle a perdu son caractère de gravité d'autrefois. C'est ainsi que, durant les années précédant la guerre, elle donne encore des inquiétudes aux populations

29. AD.M, 138 M 1/1.

30. A.D.M., 138 M1/1.

31. DIDION (J.), *o.c.*, page 15.

32. Verronnais, *Annuaire de la Moselle*, 1830, page 134.

33. A.M. Metz, 5 I 150.

mosellanes, et plus particulièrement à Metz en 1906-1907.

Le 22 novembre 1906, la *Gazette de Lorraine* écrit: "L'épidémie de variole qui a été constatée depuis quelque temps dans la rue du Paradis semble vouloir prendre des proportions inquiétantes": 26 personnes de cette rue, particulièrement insalubre, ont été placées dans le pavillon d'isolement de l'île Chambière; le 1er décembre, elles sont une cinquantaine. Des nouvelles alarmistes circulent: "L'épidémie fait tâche d'huile", écrit le même journal le 23 novembre; le lendemain: "(elle) se rapproche du centre ville par la rue Taison"; dans une conférence donnée à Berlin, un médecin allemand ne va-t-il pas jusqu'à la comparer à celle qui en 1870 avait fait dans Metz assiégée des centaines de victimes? Face à la menace, le seul remède reste la vaccination, au rythme de 4 à 500 par jour à partir du 1er décembre. Inquiétude en tout cas peu fondée, puisque, sur les 1236 décès enregistrés à Metz en 1906, 6 seulement sont dus à la variole, contre 231 à la dysenterie et 185 à la tuberculose.

Au début de 1907, cependant, les esprits semblent encore craindre l'épidémie, notamment à Devant-les-Ponts qui connaît quelques cas de variole. Le 21 février, *Le Messin* écrit: "Cette dangereuse épidémie, qui a fait son apparition dans cette localité<sup>34</sup> depuis une quinzaine, prend des proportions inquiétantes... La maison dans laquelle les premiers cas de variole ont été constatés, à La Ronde, se trouve vraiment dans un état qui est loin de répondre aux conditions les plus élémentaires de l'hygiène... Ce quartier de La Ronde est laissé dans l'abandon le plus complet par la municipalité, qui n'a jamais jugé à propos de faire couvrir les fossés dans lesquels se déversent des eaux putrides. Sans parler de l'odeur nauséabonde qui se dégage de ces cloaques, leur présence n'est pas sans corrompre l'eau des puits".

Confirmant l'aspect insalubre du quartier, la *Gazette de Lorraine* ajoute: "Il existe à Devant-les-Ponts, à part la caserne du régiment du 9e Dragons, un

autre établissement qui porte le même nom. Nous voulons parler de la maison... connue sous le nom de "caserne Herz". Il y a là-dedans 22 ménages d'ouvriers entassés l'un sur

l'autre... En face et sous les fenêtres de cette fourmilière humaine, le propriétaire a construit un hangar où il a installé un dépôt pestilentiel de vieilles frapouilles de toutes sortes, tuniques russes, casaques japonaises, des pantalons déchirés de troupiers coloniaux à côté de crasseuses capotes chinoises... Ne serait-ce pas là un dangereux foyer d'infection?"

En ce début d'année 1907, les Messins restent inquiets. Des affiches sont placardées à l'Hôtel de Ville, à la direction de la police et en divers lieux pour rassurer la population et mettre fin à des "bruits exagérés"<sup>35</sup>. La variole est pourtant bien menaçante: entre le 1er janvier et le 15 avril, 85 cas ont été enregistrés dans la ville, dont 24 décès (sur un total de 427). Suffisamment menaçante pour que les vaccinations deviennent obligatoires et se multiplient, en particulier chez les personnes arrivant à Metz: c'est ainsi que début avril les étrangers débarquant de la gare Serpenoise sont vaccinés. Parmi ces étrangers, les immigrants Italiens sont l'objet d'une certaine méfiance: c'est ainsi que l'on peut lire, dans *Le Lorrain* du 20 avril, que "la maladie a été importée du dehors, notamment par les nombreux Italiens... La fermeture de la frontière serait tout indiquée... Tous ces Italiens y arrivent parce qu'ils ont (à Metz) le secrétariat ouvrier... C'est un spectacle hideux que de voir cette foule grouillante à la gare".

A la mi-juin, il semble que la menace de la variole soit écartée. Metz retrouve une certaine quiétude, après quelques mois d'angoisse face à une maladie qui, bien que jamais totalement éradiquée, ne la

34. Devant-les-Ponts sera rattaché à Metz au cours de l'année 1907.

35. *La Gazette de Lorraine*, 19 mars 1907.

menaçait plus vraiment; mais une angoisse suffisante pour rappeler une double nécessité: celle de la vaccination et celle de la lutte contre l'insalubrité de certains quartiers.

**Pierre BRASME**